

JOURNAL OF INTERDISCIPLINARY HISTORY OF IDEAS



2021

Volume 10 Issue 20
Item 7

– Section 3: Notes –

Quelle méthode en Histoire des idées
Quelques réflexions sur un parcours et quelques résultats

par
André Tiran



JJHI 2021

Volume 10 Issue 20

Section 1: Editorials

1. *Images and the JJHI* (E. Pasini)

Section 2: Articles

2. *Thomas Jefferson, la Nature et le droit à l'authenticité: l'exemple de la religion* (D. Bergeron)
3. *Etienne Clavière et l'affirmation d'un républicanisme cosmopolite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* (Mathieu Chaptal)
4. *English Republicanism and the Concept of Interest* (A. Ribeiro Gonçalves de Barros)
5. *Blumenberg, Worldmaking, and Belatedness* (J.L. Fernández)

Section 3: Notes

6. *Quelle méthode en histoire des idées: quelques réflexions sur un parcours et quelques résultats* (A. Tiran)
 7. *Book Reviews* (M. Albertone, R. Garau, E. Pasini)
-

Quelle méthode en Histoire des idées

Quelques réflexions sur un parcours et quelques résultats

André Tiran *

Discussing methods of reading authors may go much beyond the strict domain of the history of economic thought. One very serious defect introduced by managerial pressure on scientific publications is that it contributed to eliminating, or making very secondary, the reading of the authors' texts, to the benefit of all those commentaries that one must necessarily quote. Behind this is the perfectly fallacious idea of a cumulative knowledge base in the history of ideas. The purpose of this paper is to reflect on working methods in the history of ideas and of thought. This reflection will obviously be based on my personal activity and, thus, on a particular record of practicing the history of economic thought within academic institutions. Given my personal history and my long immersion in political action, I have been led to substitute the traditional question : "What does this text mean?" with a quite different one : "What does the author want to achieve by saying what he says?"

La question des méthodes de lecture peut avoir une valeur beaucoup plus large que celle du strict secteur de l'histoire de la pensée économique. Cela peut concerner aussi bien le domaine de l'histoire, et pas seulement de l'histoire des idées, de la sociologie, de la science politique. Un des très graves défauts, pour ne pas dire plus, introduit par la pression managériale sur la publication d'articles, est qu'elle a contribué à éliminer, ou à rendre très secondaire, la lecture des textes des auteurs, au profit de tous les commentaires (qui sont, reconnaissons-le, en règle générale d'un intérêt très limité, sur une question très limitée, pour un public très limité) que l'on trouve dans les articles d'une même revue et que l'on devra obligatoirement citer si l'on veut que l'article que l'on propose

* Université Lyon 2 – Laboratoire Triangle (andre.tiran@univ-lyon2.fr).

soit retenu par ladite revue. Il y a derrière cela l'idée parfaitement fallacieuse d'un savoir cumulatif en matière d'histoire des idées. Or toutes les questions que l'on pose à tel ou tel auteur, à distance de quelques années, voire quelques centaines d'années, sont toujours profondément liées à la société dans laquelle on vit : la dette, la spéculation financière, la pauvreté, les inégalités, le chômage, l'économie et le pouvoir, etc. etc. qui n'étaient pas les questions posées lorsque ces auteurs ont écrit.

Passé ce propos liminaire, j'en viens à l'objet de ce papier qui est celui d'une réflexion sur les méthodes de travail en histoire des idées (de la pensée). Cette réflexion va évidemment reposer sur mon activité personnelle et donc sur une histoire particulière de pratique de l'histoire de la pensée économique au sein de l'institution universitaire. Une grande partie des gens de ma génération a été nourri et formée à la lecture de Marx. Cette lecture comporte une dimension fondamentale qui est celle de l'histoire, et l'ouvrage de Marx sur les théories de la plus-value représente en tant que tel un travail en histoire de la pensée économique. Travail qui n'était pas le premier. On trouve déjà chez Adolf Blanqui¹ une histoire des théories économiques et chez Jean-Baptiste Say dans le discours préliminaire du *Traité d'Économie politique* une sorte de très brève histoire de la pensée économique telle que ses auteurs pouvaient l'appréhender à l'époque. Compte tenu de mon histoire personnelle et de ma longue immersion dans l'action politique, j'ai été conduit à substituer à la question traditionnelle : « Que signifie ce texte ? », celle, toute différente : « Que veut faire l'auteur en disant ce qu'il dit ? » En d'autres termes, pour moi ma tâche d'historien des idées ne consistait pas uniquement à saisir le sens littéral d'un texte, ni le sens pour le lecteur (la manière dont celui-ci se réapproprie le texte), mais son intention, son objectif.

Ma réflexion se développera en utilisant trois séries de travaux que j'ai pu conduire :

1) Le rôle de la biographie et de la constitution du corpus : l'exemple du travail sur Jean-Baptiste Say².

¹ Adolphe Blanqui, *Histoire de l'économie politique en Europe depuis les anciens jusqu'à nos jours. Suivie d'une bibliographie raisonnée des principaux ouvrages d'économie politique*, 2 t. (Paris : Guillaumin, 1842).

² L'édition des *Œuvres complètes* de J.-B. Say est dirigée par André Tiran, l'équipe éditoriale comprend Emmanuel Blanc, Pierre-Henri Goutte, Gilles Jacoud, Claude Mouchot, Jean-Pierre Potier,

2) Le rôle des traductions, de leur présence ou de leur absence, dans la perception des auteurs : l'exemple de Galiani avec *De la monnaie*¹ et de Pietro Verri avec les *Méditations sur l'économie politique*²

3) La question de l'histoire intellectuelle : quel contexte ? La disparition de l'histoire des faits économiques et de la situation concrète dans laquelle les œuvres ont été élaborées : Antonio Serra et le *Bref traité*.



1. Le rôle de la biographie et de la constitution du corpus : l'exemple du travail sur Jean-Baptiste Say

Je commencerai tout d'abord par une anecdote. Lors du choix de ma thèse mon intérêt se portait sur la banque des règlements internationaux. En effet cette institution très particulière (sans aucune archive accessible) joue un rôle fondamental, très peu commenté d'ailleurs, au niveau mondial comme centre de coordination des différentes banques centrales. C'est un lieu où se croisent à la fois la politique, la technique et la théorie. Pour faire ce travail j'aurais eu besoin d'un financement que j'avais demandé au département Monnaie Finance, mais qu'à l'époque je n'ai pas obtenu. En effet il fallait se déplacer à Londres, à Francfort, à Tokyo et à New York. J'ai donc dû renoncer ; et comme je ne souhaitais pas poursuivre sur le mémoire de DEA que j'avais réalisé au sujet de la monnaie chez Lénine (pour une raison évidente, qui est qu'avec une thèse sur

Michèle Saquin, Jean-Michel Servet et Philippe Steiner.

¹ Ferdinando Galiani, *De la Monnaie / Della Moneta*, édité et traduit sous la direction d'André Tiran, traduction coordonnée par Anne Machet (Paris : Economica, 2005).

² Pietro Verri, *Méditations sur l'économie politique*, édition critique par André Tiran, avec la collaboration de Pier Luigi Porta, Anne Machet et Maria Vitali-Volant, traduction d'Anne Machet, Maria Vitali-Volant et Frédéric Manche (Paris : Garnier, 2015); André Tiran, « Genèse de la théorie de la monnaie chez Pietro Verri », *Il pensiero economico italiano* 29, n° 1 (2021) : 159-181..

Lénine je n'aurais jamais trouvé un poste de maître de conférences), j'ai accepté la proposition de Jean-Michel Servet, un peu par provocation, de travailler sur Jean-Baptiste Say, dont les manuscrits venaient d'être déposés un mois plus tôt à la Bibliothèque nationale.

Après avoir parcouru, à la BNF, les sept cartons remplis des manuscrits de Jean-Baptiste Say, je me suis posé la question de la méthode que j'allais adopter. Parmi les cours que j'avais pu suivre lors de mon DEA, y compris en ce qui concerne la méthodologie, il n'y avait rien qui pouvait me donner une direction dans laquelle j'avais envie d'aller. Mes deux sources de travail initial ont été Marx (dont il faut dire qu'il traite très mal Jean-Baptiste Say) et Michel Foucault (dans l'*Archéologie du savoir*).

En ce qui concerne Marx, j'ai constaté qu'il avait pratiquement tout lu de ce qui était disponible sur Jean-Baptiste Say, c'est-à-dire les diverses éditions du *Traité d'économie politique*, le *Cours complet*, le *Catéchisme*, et les *Lettres à M. Malthus*. Les *Manuscrits de 1844* contiennent une quantité extrêmement importante de notes prises par Marx sur les écrits de Jean-Baptiste Say, qu'il a lu avec beaucoup d'attention et, il le reconnaît lui-même, dont il a emprunté toute la question de la circulation des marchandises comme échange de la forme valeur qui constitue le chapitre 1 du *Capital*. Ce que j'ai retenu de Marx c'est qu'il fallait tout prendre, c'est qu'il fallait tout lire, si l'on voulait appréhender la pensée d'un auteur.

De la lecture de Foucault j'ai retenu la question de la constitution d'un corpus préalable et du paradigme. Il s'agissait pour moi de sortir du corpus consacré de l'HPE (Smith, Ricardo, Malthus etc.). Enfin et surtout c'est à partir de ce que Schumpeter écrit dans l'histoire de l'analyse sur Jean-Baptiste Say que j'ai travaillé. En particulier, et à cet égard aujourd'hui encore on pourrait, on devrait presque, se contenter de ne lire comme seul livre préparatoire pour « *un travail en histoire de la pensée* », celui de Joseph Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*. Dans les trois pages qu'il consacre à Jean-Baptiste Say, Schumpeter prévient le lecteur qu'il faut prendre garde en lisant Say à l'aspect extrêmement lisse de son écriture ou la difficulté est inverse de celle de Marx. Autrement dit, la lecture de Say peut sembler simple voire simpliste alors qu'il n'en est rien. À la première lecture on a l'impression d'avoir des truismes, à la deuxième lecture, on ne comprend plus rien ; on est obligé d'y revenir. De ce point de vue la première leçon que j'ai toujours gardée jusqu'ici c'est de ne pas considérer que

l'auteur se trompe, qu'il fait une erreur. Dans presque 100% des cas, c'est le lecteur qui se trompe et qui ne comprend pas ce qui est écrit ; parce qu'il porte des lunettes « 300 ans plus tard » et qu'il est conditionné par les grilles de lecture théorique de l'époque où il vit.

Mon autre parti pris a été de refuser de lire tout texte ou article de commentaire sur Jean-Baptiste Say avant d'avoir fini ma première version de thèse. Enfin le dernier élément important, je l'ai tiré de mon travail de mémoire de DEA sur la monnaie chez Lénine. Pour faire ce travail je m'étais demandé quelle avait été la formation intellectuelle de Lénine. L'ouvrage disponible en français était celui de Alain Besançon, qui m'avait permis de voir que Lénine disposait d'une excellente formation universitaire, qu'il avait été reçu premier à tous ses examens et que les cours de l'université de Petrograd étaient calqués sur ceux de l'université allemande, qui était alors la référence intellectuelle absolue. Ceci m'a permis de cerner très exactement les motivations de Lénine¹, la façon dont il aborde la question de la monnaie, qui est pour lui tout d'abord un pouvoir d'action. Pour le reste il reprend de Marx la conception ricardienne de la valeur dans la définition de la monnaie ; ce qui n'est pas, évidemment, la meilleure des choses.

Voilà donc ce qu'a été ma boîte à outils dans mon travail de thèse. Il me faut encore ajouter que si vous voulez comprendre la nature d'un écrit ou de l'action d'une personne, vous devez prendre en compte le contexte dans lequel cette personne agit. Cette prise en compte du contexte économique social et politique est pour moi cruciale ; en particulier en matière monétaire où on ne peut en aucun cas dissocier l'économique du politique et de l'institutionnel, sauf à conduire des développements métaphysiques qui ne reposent sur aucune réalité. Je n'ai donc plaqué au point de départ aucune grille de lecture préalable dans la prise en compte des manuscrits de Jean-Baptiste Say sur la banque la monnaie et la finance². Comme il n'y avait aucune biographie le concernant, mis à part quelques notices biographiques hagiographiques, j'ai dû préalable-

¹ André Tiran, « Lénine, la monnaie, valeur et lien social », *Cahiers monnaie finance banque*, n° 18 (1989), p. 27-43.

² André Tiran, « Jean-Baptiste Say. Manuscrits sur la monnaie, la banque et la finance (1767-1832) », *Cahiers monnaie et financement*, numéro hors-série (1995), p. 1-234 ; André Tiran, « Jean-Baptiste Say : the Project For a Monetary Reform in David Ricardo's Style », *History of Economic Ideas* 14, n° 3 (2006) : 35-47.

ment me constituer des éléments de biographie qui m'ont permis de voir que Jean-Baptiste Say disposait d'une véritable formation technique en matière de monnaie, de change et de finance, ce qui est décisif dans ce domaine, et cela m'a conduit à penser que rien de ce qu'il écrivait dans cette matière ne pouvait relever d'une naïveté, d'une erreur grossière ou de superficialité. Il y a un certain nombre de commentateurs qui par la suite, à la différence de Marx, ont manifesté et continuent de manifester beaucoup de mépris, de superficialité et d'incompétence dans la lecture de ces écrits¹.

Ce travail a débouché, grâce à l'appui de Jean-Michel Servet, sur la publication de *Œuvres complètes de J.-B. Say* qui va s'achever en 2022. Soit un parcours qui entre ma thèse et cette édition va de 1994 à 2020 (25 années).

2. Le rôle des traductions, de leur présence ou de leur absence, dans la perception des auteurs

Le deuxième élément de ce parcours a été la question de la traduction des auteurs et de leur prise en compte dans le champ scientifique qui était alors celui de l'histoire de la pensée économique. Le constat que l'on pouvait faire il y a 30 ans, et que l'on peut toujours faire aujourd'hui, est celui d'une focalisation presque exclusive sur les auteurs anglo-saxons, ou les auteurs consacrés comme Walras, Quesnay. Donc, encore une fois, la question du corpus. Cette focalisation est absurde, contre-productive, non scientifique, et relève exclusivement des processus politiques de la domination anglo-saxonne. Mais il y a une autre source de cette focalisation qui est rarement notée. C'est le fait que la plupart de ceux qui se sont fortement investis sur Smith, Ricardo et Malthus sont d'anciens marxistes, ou fortement influencés par Marx. De sorte que les études sur Ricardo et sur Smith sont devenues le refuge pour leur grande majorité. Ajoutons que, même s'ils ne s'en sont pas rendus compte, ils portent une responsabilité dans l'avènement du néolibéralisme de Hayek. Il y a un fil de continuité de Smith à Hayek et en particulier de Ricardo à Hayek. Derrière cela il y a le fait de consacrer l'économie comme science : consécration dans laquelle Marx a aussi une responsabilité, même si chez lui c'est toujours beaucoup plus complexe.

¹ Par charité chrétienne je n'en citerai qu'un : Garelo. Voir Thomas Sowell, *La loi de Say*, préface de J. Garelo (Paris : ITEC, 1972).

L'avantage de la question monétaire et des études que l'on mène dans ce champ, c'est en quelque sorte, qu'elles vous prémunissent, presque par nature, de cette dérive positiviste ricardienne.

Ma maîtrise de la langue italienne m'avait permis de voir que du XVI^e au XVIII^e siècle les écrits monétaires des Italiens étaient très supérieurs à ce que l'on trouvait ailleurs en Europe à la même époque; ce que Schumpeter (encore lui), relève dans son histoire de l'analyse économique. La question était donc de savoir pourquoi ces écrits n'étaient pas pris en compte et pourquoi l'on continuait à publier des histoires de la pensée économique, voire des histoires de théorie monétaire (encore aujourd'hui) en occultant totalement ces auteurs : c'est-à-dire Davanzati, Galiani, Verri, Carli, Serra. Une raison extrêmement simple entre autres était qu'il n'y avait pas de traduction, ni en français, ni en anglais à cette époque de leurs ouvrages. Mais cela ne suffit pas, il y a aussi la représentation que se font les chercheurs du champ de leur discipline; or ce champ est idéologiquement conditionné et de diverses façons. Il faut dire qu'à l'inverse de l'édition italienne, l'édition française en sciences humaines et sociales traduit très peu et mal. Ce qui est d'ailleurs un problème, une position d'arrogance malvenue; car aussi bien l'histoire, la littérature que la sociologie française ne sont plus des éléments dominants ou de référence pour le reste du monde. L'autre élément important est le fait que la publication des ouvrages est une question scientifique très importante, comme le montre la publication des livres de Piketty ou d'Aglietta qui marquent plus l'activité scientifique que les articles sacro-saints publiés dans les revues étoilées. C'est pourquoi j'ai élaboré en 1994 un programme de traduction et de publication d'auteurs italiens : Galiani, Serra, Verri, Davanzati¹. Ce programme a été achevé en 2020 avec la publication de la traduction de Serra et Davanzati.

J'y ajoute les écrits monétaires de Locke et de Henry Lloyd. Il y a de cela quelques années, Jean-Michel Servet m'avait mobilisé avec plusieurs autres collègues pour une nouvelle traduction de la *Richesse des nations* de Adam Smith². Cette traduction aujourd'hui publiée, mobilisait alors des linguistes et des éco-

¹ Bernardo Davanzati, *Leçon sur les monnaies*, édition d'André Tiran, traduction d'Anne Machet, Renée Tirelli, André Tiran (Paris : Classiques Garnier, 2020).

² Adam Smith, *Recherche sur la nature et les causes de la Richesses des Nations*, nouvelle traduction sous la direction de Jean-Michel Servet et Philippe Jaudel, 3 vol. (Paris : Economica, 2000-2005).

nomistes, spécialistes du domaine et de la période. Il y avait en particulier une lecture à haute voix de la traduction et ensuite une discussion avec tous les membres de l'équipe, ce qui représentait un temps considérable mais permettait une analyse du texte plus profonde qu'aucune lecture attentive. Pour ma part je constatais par ailleurs que dans le champ de l'histoire de la pensée économique en France, comme je l'ai dit, les économistes italiens étaient totalement absents par manque de traduction et aussi parce que toute la discipline était focalisée sur le commentaire d'un tout petit nombre d'auteurs anglo-saxons.

La question de la traduction, au sens courant du terme, est fondamentale. Le défaut d'attention aux problèmes de traduction (et donc à l'importance de la langue et de l'écriture) est la règle plutôt que l'exception chez les chercheurs. Soulignons l'absence très fréquente, dans les bibliographies rédigées par les auteurs d'ouvrages de sciences sociales, d'économie, d'histoire et de philosophie, de la mention du nom des traducteurs.

On ne peut pas s'exprimer de manière aussi précise dans une seconde langue, même très bien maîtrisée, que dans sa langue natale. D'autre part, cette propension à utiliser la langue de l'autre, s'inscrit dans une volonté d'être publié dans les revues les plus reconnues au niveau international. Mais cela implique le plus souvent qu'il faut adopter non seulement les concepts, mais aussi les modèles qui ont été façonnés par les chercheurs appartenant à la communauté scientifique dominante, qui souvent se confond avec la communauté linguistique dominante. Or il n'est pas anodin que ces concepts et ces modèles soient forgés dans une langue en particulier qui, elle-même, reflète les expériences historiques et culturelles de ses usagers. Ce monolinguisme ne peut que mener à terme à un appauvrissement de la recherche en sciences humaines.

La volonté d'élargir le champ de l'analyse économique dans le domaine spécifique de l'histoire des idées m'a conduit à initier plusieurs chantiers de traduction de textes monétaires : les *Écrits monétaires* de John Locke¹, le *Della Moneta* de F. Galiani, les *Méditations sur l'économie politique* de Pietro Verri et enfin le *Bref Traité* d'Antonio Serra. Il y avait par d'ailleurs un autre objectif. Il s'agissait de s'inscrire en opposition à la valorisation exclusive des articles de commentaires dans une revue, où les chercheurs finissent par ne plus lire que des

¹ John Locke, *Écrits monétaires*, traduction de Florence Briozzo et direction scientifique d'André Tiran (Paris : Classiques Garnier, 2011).

articles qui se situent dans la continuité des précédents sans jamais revenir au texte original. Dans le domaine de l'histoire des idées il est plus important, du point de vue scientifique, de mettre à la disposition du lecteur la traduction du texte original que de produire un commentaire dans un article. Faute de quoi le travail d'analyse est fortement entaché de faiblesses. Ainsi les commentateurs anglo-saxons utilisent pour commenter Jean-Baptiste Say la quatrième édition de son *Traité*, la seule traduite en anglais. Or il existe aujourd'hui une édition *variorum* du *Traité*¹ qui porte sur les six éditions réalisées par Say qui aboutissent à doubler le nombre de pages et à des changements majeurs dans son analyse. Dès lors on peut dire que le travail de ces chercheurs ne répond pas aux critères élémentaires du travail scientifique et pourtant dans le contexte actuel ils font référence, appuyés sur la domination de la langue anglaise et l'ultra-valorisation des articles de revues qui sont censées constituer un savoir cumulatif.

Ce que peut apprendre une longue période passée dans domaine de l'histoire de la pensée économique, c'est qu'au bout d'une cinquantaine d'années, sur la centaine d'articles publiés de par le monde sur tel auteur, telle œuvre, il n'y en a véritablement que deux ou trois qui ont traversé l'épreuve du temps et qui conservent un véritable intérêt. En effet la plupart des articles de commentaire et d'interprétation des textes sont le plus souvent, et c'est bien normal, fortement conditionnés par le moment et le contexte dans lesquels ils ont été écrits. Il faut y ajouter la conception de ces commentaires qui, pour un grand nombre, sont aujourd'hui totalement dépassés ; qu'il s'agisse de l'hagiographie pure et simple, d'une lecture rétrospective considérant que tel ou tel auteur a anticipé tel ou tel développement théorique (ce qui le plus souvent nous en dit plus sur l'auteur du commentaire que sur celui que l'on prétend commenter ou analyser), ou encore de la mobilisation de tel auteur en appui d'une théorie particulière.

Le retour au texte original de l'auteur reste une nécessité et c'est ici que la traduction, à un double niveau, est nécessaire et indispensable, ainsi que de

¹ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique, ou, Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses. Edition variorum*, vol. I des *Œuvres complètes*, édité par Claude Mouchot, Jean-Pierre Potier, Jean-Michel Servet, Philippe Steiner et André Tiran coordonnateur, 2 t. (Paris : Economica, 2006).

nouvelles traductions. Traduction de la langue source à la langue cible, mais traductions aussi du texte écrit il y a 200 ans à un texte qui doit être aujourd'hui. On peut à cet égard prendre l'exemple de la *Richesse des nations* de Adam Smith et voir qu'il existe en français un grand nombre de traductions¹. Laquelle choisir ? sur quel critère ? Doit-on privilégier la qualité de la traduction du point de vue conceptuel, du point de vue de la dimension littéraire du texte (elle existe par exemple chez Galiani, Smith et d'autres). En outre quelle que soit (sauf pour les bilingues) la maîtrise acquise de la langue source, la lecture de la traduction va laisser échapper des nuances, des différences, des aspects conceptuels essentiels.



À la différence de ce qui se passe dans le cas de la traduction poétique, la traduction en sciences humaines est destinée à dispenser de l'apprentissage complet d'une langue étrangère. Le caractère fiable de la traduction est de ce fait primordial. Il s'agit donc de permettre aux lecteurs de faire l'économie de la lecture de l'original ; ce qui n'est pas toujours possible s'agissant d'auteurs chez qui le style a une importance cruciale. Cela suppose l'absence de contresens et de faux sens et la création d'équivalents ou de comparables pour les concepts n'existant pas dans la langue cible.

Tout d'abord observons que le vrai problème du traducteur est celui de traduire (dans le sens latin « *traducere* » « transporter ») la langue qu'il maîtrise dans une langue qui soit compréhensible pour son public sans oublier que cette

¹ Il existe pas moins de douze traductions du texte de A. Smith en français, dont deux nouvelles dans les vingt dernières années : celle de Paulette Taieb (1995), conçue dans un souci de fidélité par rapport au vocabulaire du XVIII^e siècle, et celle déjà mentionnée sous la direction de Jean-Michel Servet et Philippe Jaudel (2000-2005). Avant celles-ci, cependant, le lecteur désireux de lire *La Richesse des nations* disposait surtout de la traduction, ancienne, de Germain Garnier, publiée en 1802 (revue et corrigée en 1943 et 1881 avant d'être republiée en 1991 chez Flammarion).

langue n'est pas la langue originale, ni de ceux qui ont écrit, ni du public qui va lire l'ouvrage mais une troisième langue à la frontière entre les deux langues¹.

Dans le domaine des sciences sociales et humaines, pour le traducteur il s'agit de faire passer des idées écrites dans et pour un contexte précis, dans un autre contexte, totalement ignoré de l'auteur traduit. Il faut donc, par des choix terminologiques éviter les malentendus, les contresens tout au long du texte. Les connotations politiques, notamment, ne sont pas les mêmes dans les différentes cultures. La qualité de la traduction est primordiale, car le texte circule sans son contexte originel et cela peut être une source d'innombrables contresens. L'interprétation d'un texte, dépend beaucoup du contexte de réception, des enjeux et des représentations propres à chaque nation, chaque discipline, chaque époque. Lorsqu'un auteur américain se réclame du « libéralisme » politique, l'auteur français y voit une prise de position venant de « droite » de l'échiquier politique, tandis que les Américains se situent par là à « gauche », du côté du refus de l'autoritarisme. De même, « nation », en France, renvoie aux principes républicains, tandis qu'en Allemagne le terme est plus fréquemment associé à un nationalisme pervers. Ainsi le mot « libertés » dans les textes du XVI^e au XVIII^e siècle n'a pas le contenu classique aujourd'hui du mot « liberté » mais celui de « privilèges ». On est donc confronté à un problème de connaissance culturelle du contexte. Qui, à défaut, peut amener un lecteur étranger et non connaisseur de la période à faire un contresens.

Le problème de la traduction ne consiste pas seulement dans la question de la langue au sens strict. Les cultures sont différentes entre elles parce que leur logique interne de structuration est différente. La langue possède diverses structures de signification qui sont véhiculées par des symboles différents. Si le sens doit être conservé, il doit être reconstruit dans la traduction d'une façon nouvelle. Toute traduction est une interprétation. L'impératif de fidélité ne peut pas masquer les différences fondamentales qui existent entre les diverses langues, le caractère irréductible d'une langue par rapport à une autre. Il y a donc, dans toute traduction, une perte de sens qui est irréversible. Le sens sera reproduit mais d'une manière partielle aussi complète que possible sans jamais y parve-

¹ André Tiran, « La traduction comme activité scientifique », in *Pour une socioéconomie engagée. Monnaie, finance et alternatives*, sous la direction de Farinet (Paris : Classiques Garnier, 2018), 299-324.

nir complètement. En ce sens le traducteur peut ressembler à un anthropologue parce qu'il doit chercher à appréhender non seulement les significations et les sens de la langue source, mais également tous les éléments implicites contenus dans le texte. La question de l'espace et du temps pour la traduction du texte d'une langue à une autre est évidemment essentielle. Il est inévitable qu'en lisant par exemple un texte d'un auteur comme Antonio Serra, publié en 1613, un lecteurs du XX^e ou du XXI^e siècle en ait une compréhension (interprétation) différente. Cette position est en partie la même que celle d'un ethnologue qui cherche à comprendre une culture différente en la comparant à une autre pour en saisir la spécificité.

Le problème de la traduction n'est pas donc tellement la traduction des mots en tant que telle, mais plutôt la structure des relations entre les mots et les concepts et la façon dont ils se situent. Les mots n'existent pas dans le vide, ils acquièrent une signification en relation avec d'autres. La traduction littérale, ainsi que l'ignorance du contexte, peuvent conduire à des contresens. Traduire ne consiste donc pas à réduire la langue à traduire dans sa propre langue, mais plutôt à donner une extension, une amplification et un pouvoir de signification plus étendu dans notre langue¹. Les processus de la traduction impliquent toujours des rapports de pouvoir. S'agissant des écrits sur la monnaie il y a plusieurs difficultés. Tout d'abord la lecture de ces textes suppose la maîtrise d'un certain langage technique, que seul le spécialiste du domaine et de la période peut avoir. En outre, la façon d'argumenter, la rhétorique utilisée, sont profondément liées au contexte culturel et à l'époque. Ce qui nécessite de la part du traducteur une familiarité avec la lecture des textes de cette période. Mais ces deux compétences ne suffisent pas. Une fois que l'on a réalisé cette première lecture à haute voix, il reste encore un certain nombre de problèmes. Ainsi nous avons dû, pour les trois textes considérés, réaliser dix relectures de l'ensemble du texte; toujours en binôme. Les choses ont fonctionné à la façon d'un tamis ou la première lecture permet d'éliminer les plus gros cailloux pour en arriver enfin à la dixième relecture à l'élimination des grains de sable. Arrivé à ce stade, qui a nécessité une foule de petites opérations et l'utilisation des

¹ Gladys Gonzalez Matthews, *L'équivalence en traduction juridique : Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena)*, Thèse, Université Laval (Québec) 2003. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/17864>.

dictionnaires de l'époque, chaque texte a présenté des difficultés particulières propres à l'auteur, au contexte dans lequel il vit et il écrit, et au public visé.

En développant ces considérations sur la traduction, vous pouvez vous rendre compte qu'il y a une grande proximité entre les problèmes que pose tout travail de traduction d'un texte ancien dans le champ de la science économique et la méthode de travail que j'ai pu appliquer dans le domaine de l'histoire de la pensée économique. Parce que bien souvent, quand vous avez affaire à un texte ancien, même s'il est écrit en français, la distance dans le temps entre ce texte, le moment où il a été écrit, et notre temps à nous; est un vrai problème de traduction auquel vous êtes confronté pour rendre intelligible ce que l'auteur pouvait dire, ou vouloir dire, et ce que pouvaient recouvrir les concepts et les développements théoriques qui étaient les siens.



3. La question de l'histoire intellectuelle : quel contexte ?

Cette expression d'« histoire intellectuelle » est généralement utilisée pour désigner un ensemble assez varié d'approches selon lesquelles les textes du passé, pour être correctement historicisés, doivent être remis dans le contexte de « discours » ou « langages », que caractérise une manière commune de poser certains problèmes politiques ou économiques. « Contextualiser » ou « historiciser » peut signifier plusieurs choses différentes selon les enjeux historiographiques et la nature des sources sélectionnées.

C'est d'abord la critique érudite des sources, qui permet de déconstruire tout un système interprétatif, par nature celui de l'histoire de la pensée économique, qui essentiellement fondé sur une vision implicite et non démontrée de l'enchaînement des causes et une supposée progression cumulative vers le vrai. Par son caractère positif, cette critique externe et interne est le préliminaire indispensable à toute ambition démonstrative en histoire intellectuelle ou plutôt en

histoire des idées, terme préférable. Il s'agit aussi de la déconstruction du panthéon de la discipline en confrontant l'histoire des interprétations et celles des œuvres ; contextualisation de « discours », étude d'auteurs considérés a posteriori comme « secondaires ». Ces outils permettent de compléter et de mettre en perspective l'histoire de l'analyse économique. Plutôt qu'une étude de la permanence et de l'évolution de la structure même des discours et de la nature des concepts. Il s'agit de contextualiser sans être déterministe, sans être normatif, permettant de redéfinir les rapports entre histoire et histoire de la pensée économique leur permettant de mieux collaborer.

Car historiciser la pensée du passé, redécouvrir ses liens avec des controverses religieuses, ou autres, et des débats d'aujourd'hui oubliés par la communauté, ce n'est pas une innovation méthodologique : c'est faire l'histoire telle qu'elle doit être faite. Se concentrer exclusivement sur les discours, en réduisant le contexte à sa dimension textuelle, constitue une régression méthodologique. La contextualisation, souvent présentée comme une « méthode », offre en réalité de multiples formes, en fonction des sujets abordés, des époques historiques, mais aussi de ce que l'on cherche à démontrer. Cela supposerait de reconstruire les « intentions » d'un auteur, que le texte lui-même ne suffirait pas à expliquer. Ce que je considère, au-delà de certaines limites, comme impossible. Toutefois l'étude des contextes de discours comme ceux de l'économie politique, en réaction à l'histoire des disciplines, revient à ancrer leur signification dans un milieu et une époque particulière, caractérisés par une ou plusieurs idéologies qui les nourrissent.

S'agissant de l'économie au XVII^e au XVIII^e siècle, il faut considérer ces textes comme des textes politiques au sens le plus fort du terme puisqu'ils touchent à la souveraineté de l'État, aux actions qui sont menées dans le domaine, de la monnaie, du change, du commerce, des manufactures. Ceci implique à chaque fois pour l'économiste de se plonger dans l'histoire économique, sociale et politique de la période. Ceci a été un travail difficile dans le cas d'Antonio Serra¹ et de son *Bref Traité*. En effet ce texte célèbre est le produit d'un

¹ André Tiran, « Real and Monetary Factors in the de Santis-Serra Controversy », in Rosario Patalano et Sophus Reinert, eds., *Antonio Serra and the Economics of Good Government* (London : Palgrave Macmillan 2016), 191-213 ; Antonio Serra, *Bref traité sur la richesse des royaumes, précédé des 1^{er} et 2^e discours sur le change de Marc'Antonio De Santis (1605)*, édition par André Tiran, traduction de Anne Machet, Anna Paola Pioggiosi et Elisa Rossi Danelzik (Paris : Classiques Garnier, 2020).

auteur mort en prison et dont la biographie se résume à dix lignes. Le texte lui-même est orienté vers les cercles du gouvernement et contient énormément d'implicite. En outre la matière monétaire à cette époque, en dehors des difficultés techniques, est une matière hautement problématique dans le sens où elle touche directement au pouvoir de l'État et ne peut pas être mise sur la place publique. Il faut donc pour traduire un tel texte, se réapproprier la signification de termes que nous n'utilisons plus, en comprendre le sens dans leur contexte, ce qui n'est pas le plus facile, dès lors que l'auteur adopte une stratégie politique fortement déterminée par le jeu des factions au sein du pouvoir du royaume de Naples.

Mais au-delà de ces considérations générales j'ai fait un choix au fur et à mesure de la traduction et de la relecture du texte de Antonio Serra, qui était de réaliser une synthèse de la situation économique ; en particulier du système monétaire et du marché des changes. Ce travail a été assez long et difficile même si l'Italie dispose (à l'inverse de la France, sauf pour un très petit nombre) d'un grand nombre d'historiens qui ont continué à publier, à travailler sur les questions économiques, monétaires et commerciales comme c'était le cas en France à l'époque de Fernand Braudel.

Il semble en ce qui concerne la France que l'écrasante majorité des historiens ont abandonné tout ce secteur (il reste un secteur d'histoire de l'entreprise), tous les cours, dans les universités et les facultés, d'histoire économique et sociale ont disparu au profit de cours d'histoire culturelle, d'histoire des mentalités, etc. ce qui évidemment n'est pas toujours une bonne nouvelle. Cela pose bien sûr un problème pour savoir sur quelles bases on peut collaborer avec les historiens. La question des concepts qu'ils utilisent dans leur dépouillement d'archives est elle-même très importante et il y a là, il faut bien dire, des manques considérable dont j'avais pu me rendre compte dans un séminaire consacré au crédit au XVI^e siècle sur la base des archives d'une étude notariale. On nous alignait des quantités de chiffres sans aucune caractérisation de ce qu'ils pouvaient recouvrir en termes de crédit, de remboursement etc. De ce point de vue je considère pour ma part, que le virage pris par les historiens français dans ce domaine, après Braudel et l'école des Annales, constitue une régression. La focalisation exclusive sur la question des mentalités, de la dimension culturelle, de la question religieuse laisse de côté l'énorme continent des faits matériels, des pratiques de travail et de tout ce que l'on désigne par l'histoire économique et sociale.

Je reviens donc à Antonio Serra. La seule information dont je disposais sur l'incipit de son ouvrage était le fait qu'il était docteur en droit. J'ai fait quelques recherches pour savoir quel était le programme de formation de la faculté de droit à l'université Frédéric II de Naples. Je n'ai pu trouver que des informations partielles, car les historiens italiens n'ont pas exploré ce qu'était l'université de Naples à cette époque, la troisième en date de création de toutes les universités en Italie après celle de Bologne et de Padoue, la septième en Europe. En ce qui concerne la biographie, on ne dispose strictement de rien, sauf de la certitude qu'il a été reçu en audience à deux reprises par le vice-roi de Naples et qu'il était alors en prison dans le quartier de la Vicaria.

La forme du texte constituait en elle-même une information dans la mesure où sa structure était calquée sur les principes de la rhétorique, et de l'enseignement de la scolastique d'Aristote. Mais là également, j'ai buté sur un certain nombre de difficultés pour obtenir des informations sur le principe de la *disputatio* utilisé par Antonio Serra. Enfin la troisième information dont je disposais, était que l'ouvrage avait été publié alors que l'auteur était en prison. Ce qui suppose qu'il avait pu avoir accès à un certain nombre d'informations, d'ouvrages ; dont le texte du rapport de Marc'Antonio de Santis sur le problème du change dans le royaume de Naples. Et ensuite qu'il avait pu avoir l'autorisation et la possibilité de publier son ouvrage. Enfin du point de vue de sa profession ou de son activité qui avaient nécessairement dû lui rendre familier les techniques du change et de la monnaie ; sans lesquelles, il était strictement impossible de comprendre le texte de De Santis et de développer son argumentation. Ce contexte est celui de l'Empire Espagnol du XVII^e siècle que l'on connaît peu en France.

Mon intention initiale était au départ de faire comme je l'avais déjà fait pour l'édition des *Méditations sur l'économie politique* de Pietro Verri : une introduction assez consistante sur la situation économique et social du duché de Milan dans le premier quart du XVIII^e siècle. Mais au fur et à mesure de ma lecture et de ma relecture du texte d'Antonio Serra, j'étais confronté à une série de questions sans réponse, y compris chez les commentateurs de cet auteur. En effet sur le plan technique, sur la question du change et du marché des changes à l'époque, Annalisa Rosselli a fait un article tout à fait clair et quasi définitif sur le sujet¹. Sur le plan de l'histoire de la pensée économique traditionnelle, en

¹ Annalisa Rosselli, « Antonio Serra e la teoria dei cambi », in *Alle origini del pensiero economico in*

termes de supposées continuités conceptuelles à travers le temps, il y a là aussi eu plusieurs articles.

Par contre, il n’y avait aucun article posant la question simple sur l’analyse d’Antonio Serra. Celle-ci est-elle correcte quant à la situation économique du royaume de Naples en 1613 ? les critiques qu’il formule sont-elles fondées ? Et quels sont les remèdes formulés ? En me plongeant dans la trentaine d’ouvrages et une cinquantaine d’articles traitant de ces questions, je me suis rendu compte que l’ouvrage de Serra faisait l’impasse sur deux questions fondamentales : la dette publique, l’ensemble des taxes et du prélèvement fiscal de l’empire espagnol. En outre la polémique menée par Serra contre Marc’Antonio De Santis est artificielle. Dans une certaine mesure, c’est un prétexte, parce que ce dernier représente dans son argumentation, l’opinion d’une large fraction du gouvernement du vice-royaume de Naples. Dans cette controverse, cette polémique, il n’y a pas un auteur qui aurait totalement tort et un auteur qui aurait totalement raison, contrairement à ce que prônent nombre de commentaires qui ont été fait par la suite en histoire de la pensée économique et qui n’ont pris en compte que le seul texte d’Antonio Serra. C’est la raison pour laquelle j’ai choisi de publier les deux textes ensemble et de les accompagner d’une introduction assez classique sur les circonstances de leur publication. J’ai ajouté, à la suite, un ouvrage de 350 pages, qui redonne la totalité du contexte économique monétaire et du marché des changes dans le royaume de Naples sur la base des études des historiens italiens, et du point de vue de la fiscalité dans ses relations avec l’empire espagnol, c’est-à-dire la cour de Madrid¹.

Cet essai constitue un véritable dossier qui permet au lecteur de se faire une idée, car il prend en compte la totalité de l’environnement de la publication de ces deux discours. Évidemment l’obstacle à ce type de projet, c’est que cela demande un travail considérable. En effet, pour réaliser la synthèse de la situation économique monétaire et financière du vice- royaume de Naples, il m’a fallu plus d’un an. Il faut tenir compte que les deux textes publiés ont été écrit il y a plus de 400 ans, que l’italien du texte lui-même est devenu pratiquement in-

Italia, vol. 1, *Moneta e sviluppo negli economisti napoletani dei secoli XVII-XVIII*, édité par Alessandro Roncaglia (Bologna : Il Mulino, 1995), 37-58.

¹ Voir Antonio Serra, *Bref traité sur la richesse des royaumes* ; André Tiran, *Le Royaume de Naples (1580-1620). Économie, monnaie et finance à l’époque d’Antonio Serra* (Paris : Classiques Garnier, 2020).

compréhensible pour un Italien d'aujourd'hui ; sans parler du contexte de tout ce qui relève de la connaissance commune des choses de cette époque. En l'absence d'une connaissance aussi profonde que possible du contexte économique monétaire, y compris politique et institutionnel de l'époque, il est très difficile de discerner les intentions, les non-dits, les critiques sous-jacentes, la défense d'un groupe politique donné, dans les écrits de cet auteur.

Ce n'est donc qu'après avoir fait l'ensemble de ce travail préalable, que j'ai pu me former une idée exacte des intentions et de l'objectif de Antonio Serra. Il y en a un qui était évident ; il s'agissait pour lui de sortir de prison. Dans ce sens, son livre était une offre de conseil au vice-roi du royaume de Naples. Mais ce n'est pas tout. Dans la mesure où il polémique contre un ouvrage qui représentait l'opinion d'une bonne partie de la direction du gouvernement du vice-royaume, et qui était opposé à une autre faction (sans doute celle liée aux génois), on peut faire l'hypothèse raisonnable, qu'il cherchait à donner une argumentation théorique à cette faction, pour mener son combat politique à l'intérieur de la direction du gouvernement du vice royaume. Dans les circonstances dans lesquelles se trouve Antonio Serra, l'absence d'analyse et de questions sur les taxes, sur l'énorme prélèvement fiscal opéré par la cour de Madrid, est évidemment tout à fait compréhensible. Dans le contexte de la monarchie absolue, soulever cette question signifiait immédiatement se retrouver en prison et être condamné. L'argumentation de l'ouvrage se situe donc intégralement à l'intérieur de la problématique, qui est celle du gouvernement du vice-royaume (intégrant donc les nécessités du prélèvement fiscal de la cour de Madrid). Elle ne relève pas d'une vision globale du développement économique comme plusieurs commentateurs par la suite l'ont affirmé ou voulu le mettre en évidence.

La vision qui s'est donc construite par la suite à travers les commentaires des historiens de la pensée économique italienne est donc très largement biaisée. Elle occulte une bonne partie des considérations qui sont à la base de l'argumentation du bref traité d'Antonio Serra. D'aucuns ont voulu faire d'Antonio Serra le premier économiste représentant la théorie du sous-développement, ce qui constitue pour l'essentiel un anachronisme. De la même façon, à un moment donné de l'histoire, le projet d'Adam Smith de fonder une « science du législateur » fondée sur une théorie morale et incorporant une science de l'éducation autant que des richesses, fut effacé derrière l'image d'un Adam Smith « père fondateur » de l'économie.



4. Conclusion

Cette « méthode » que je viens de décrire à travers trois expériences s'oppose aux interprétations « réductionnistes » des diverses histoires de la pensée, aux reconstructions « téléologiques » ou « anachroniques » des historiens de la pensée économique concevant leur activité comme celle de la progression cumulative d'un savoir économique débouchant sur l'élaboration d'une science aux vertus prédictives à l'égal des sciences de la nature y compris dans le champ restreint d'une histoire de la pensée économique.

4.1. Le corpus

Si je veux essayer de résumer en quelque sorte la façon dont j'ai pu travailler sur ces 25 dernières années je dirai qu'il y a d'abord, en premier, la sélection du corpus qui impose d'emblée une réflexion sur le processus de canonisation de certains auteurs par rapport à d'autres, aspect majeur de l'histoire des interprétations. Ce processus, tout en limitant le nombre de textes susceptibles d'être sélectionnés par l'historien, oriente également notre manière de les comprendre. C'est pourquoi en particulier j'ai développé une activité importante de traduction à la suite de l'expérience faite sur la traduction de Smith avec Jean-Michel Servet. Mon objectif, en réalisant la traduction de textes majeurs d'auteurs italiens (textes majeurs mais toujours ignorés en dehors de l'Italie), c'était précisément, pour ce qui concerne la période qui va du XV^e au XVIII^e siècle, de travailler à modifier le corpus sur lequel les francophones peuvent travailler aujourd'hui.

4.2. L'édition scientifique

L'édition scientifique critique d'un auteur comme Jean-Baptiste Say, à la suite de l'expérience de l'édition de Walras, (édition critique faut-il le rappeler réalisée par des collègues profondément influencés par le marxisme) représente à la fois une défense de ce qu'est le libéralisme des fondateurs. Elle a très peu de choses à voir avec le néolibéralisme issu de Hayek et de la société du Mont pèlerin. Elle est à la fois constitutive de notre modernité et de notre démocratie, au même titre que le mouvement de l'encyclopédie.

4.3. La biographie

Le troisième élément est la nécessaire prise en compte de la biographie de l'auteur, de ce qu'il a lu de ce qu'il a vécu pour ne pas faire de contresens dans l'interprétation de ses écrits. Ainsi par exemple pour Jean-Baptiste Say au moment de la rédaction de ma thèse, je n'avais pas mesuré à quel point le projet qui a été le sien était influencé et finalement construit par son attachement au mouvement des Idéologues et façonné par toute l'activité qui a été la sienne de 1794 à 1807 dans la revue *La décade philosophique politique et littéraire*¹, dont il fut à la fois le directeur et le rédacteur principal. Dans ce sens les commentaires qui ont suivi, considérant Jean-Baptiste Say exclusivement comme un économiste libéral ont profondément déformé le sens de ses écrits et le projet qui était le sien.

4.4. Le contexte économique politique et social

Le quatrième élément est la prise en compte du contexte économique politique et social dans lequel ces écrits ont été produits, le public qui était visé et les effets qui ont pu en résulter. Si la pratique qui vient d'être décrite découle bien du projet d'une histoire *historique* de la pensée, le problème n'est

¹ André Tiran, «Jean-Baptiste Say, les Idéologues et la Décade philosophique politique et littéraire», *Journal of Interdisciplinary History of Ideas* 9, 17 (2020) : 4 :1-4 :58.

pas tant d'avoir une méthode que d'avoir une méthode adaptée à ce que l'on veut prouver.

4.5. Sur l'histoire intellectuelle

Pendant les années 1970 et 1980, l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle était dénigrée, accusée d'être élitiste et attachée à un domaine consacré. Aujourd'hui, nous assistons à une transformation spectaculaire : enrichie par l'apport des méthodes et des avancées des domaines voisins, tels que l'histoire sociale, l'histoire des mentalités, l'anthropologie, la linguistique, la théorie littéraire et l'histoire de l'art, l'histoire culturelle et intellectuelle connaît une vitalité nouvelle. Ces deux domaines, entendus au sens large, comprennent une gamme de sujets et de thèmes, y compris l'histoire intellectuelle "d'en haut", l'histoire socioculturelle, la politique culturelle, l'histoire psychoculturelle, les études culturelles et de classe, l'histoire transculturelle, les études de la consommation et de la culture matérielle, les cultures de l'imprimé, la culture et la mémoire collective, la culture et le corps, la culture et le post-colonialisme, et les études culturelles postmodernes. On peut en effet affirmer, à juste titre, que l'histoire culturelle en particulier, constitue aujourd'hui un domaine des études historiques des plus foisonnant et des plus dynamique.

Faire de l'histoire des idées, à mon avis, requiert une formation qui apprend à voir les choses comme elles sont, comme l'artiste, le scientifique doit apprendre à voir. On ne doit pas se contenter d'une lecture partielle ou rapide, ou d'étiquettes commodes et paresseuses : il faut une immersion prolongée dans toutes sortes de documents de l'époque, afin d'acquérir une conscience de l'épaisseur de la texture du passé pour tenter de le recréer tel qu'il était réellement vécu par les acteurs du moment passé.

Il y avait dans cette approche une opposition, d'un côté à l'écriture téléologique de l'histoire des disciplines, et de l'autre à la reconstruction trop rationnelle des intentions des auteurs ou un recours trop mécaniste à leurs contextes. Malgré les affirmations de ces historiens concernant la nécessité de tenir compte de l'histoire sociale, politique, économique, la méthode en fait mise en œuvre, ramène, en large partie, à la vieille histoire idéaliste des idées, dans laquelle les concepts jouent le rôle moteur dans l'histoire.

On peut d'une autre façon, creuser les significations sociales et culturelles de textes économiques et retrouver le sens qu'avaient dans le passé des idées apparemment familières : comprendre pourquoi des idées et des configurations d'idées qui nous semblent irrationnelles ou contradictoires faisaient sens pour ceux qui les défendaient. Pour ce faire, nous devons essayer de comprendre le rôle qu'elles jouaient, non seulement dans les débats publics, mais également dans une gamme très large de sources privées, qui peuvent également éclaircir l'importance des idées du passé pour nous. Il faut se garder d'imposer aux textes du passé, une exigence de cohérence logique qui ne tiendrait pas compte de l'altérité radicale de certaines façons de penser.

Il s'agit non pas d'une méthode facile à conceptualiser, mais d'une attitude, d'une sensibilité, d'une tentative de saisir une façon de penser dans toute sa différence, de cerner ce que les acteurs du passé essayaient de faire et pourquoi, et le sens de leurs paroles et de leurs actions dans le contexte de leur époque. Comment la recherche historique peut-elle rendre actuelle et utile le contenu intellectuel des Lumières ? L'étude des controverses joue un rôle important dans l'histoire des sciences depuis longtemps, pour des raisons assez compréhensibles. En effet, la science avance à travers des controverses : un changement de paradigme entraîne une controverse autour de la vérité scientifique.

Je plaide pour une variété d'approches comme méthode de travail, en ce qui concerne l'histoire des idées. Cela nous permet de choisir ce qui peut nous paraître le plus adapté à l'objet de la recherche, pour nous aider à sortir de ce carcan étouffant structurée par les revues étoilées de la discipline. Revues qui ne font, de mon point de vue, que ressasser, peindre du gris sur du gris et qui n'apportent, au bout du compte, que bien peu d'innovations, de points de vue originaux.

On peut se situer dans la continuité des recherches engagées privilégiant trois outils de recherche (les lieux, les milieux et les réseaux), qui permettent d'opter pour une approche à la fois géographique, sociologique et idéologique. La réflexion est axée sur la structuration du milieu intellectuel, son mode de fonctionnement, son rapport au politique. On peut se situer dans la continuité des recherches qui sont celles de Skinner et de Pocock et dans ce qu'il est convenu d'appeler l'école de Cambridge, qui consiste à contextualiser les discours par rapport au contexte culturel ; mais en omettant radicalement l'ensemble des faits matériels.

On peut continuer de se situer, et c'est la grande majorité de ce qui est publié aujourd'hui, dans la tradition ancienne. Cette tradition, si elle a ses mérites, est malheureusement très limitée, car elle traite finalement de l'histoire de la pensée économique comme d'une histoire de l'analyse, en faisant le plus souvent l'impasse sur l'énorme érudition, la connaissance approfondie des contextes philosophiques et politiques, de l'histoire institutionnelle qui était celle de Schumpeter. Et par la même, elle a le défaut de produire une histoire de la pensée économique ou une histoire des idées économique relativement pauvre.

On peut enfin adopter une attitude pragmatique et se forger les outils que l'on considère comme les plus adaptées à l'objet que l'on s'est choisi. En allant d'une façon syncrétique, puiser dans les différentes approches théoriques que je viens rapidement d'esquisser.

Mais dans tous les cas, le travail en histoire des idées nécessite la maîtrise préalable de trois choses : l'histoire, la théorie et la technique.

Pour conclure sur cet exposé, une dernière anecdote. Lors d'un colloque Histoire de la pensée économique à Paris, il y a de cela trois ou quatre ans, était présent Roger Guesnerie, qui était alors professeur au collège de France dans la chaire d'économie. J'étais surpris de le trouver dans un tel colloque, lui qui travaillait sur la théorie contemporaine, en particulier dans le domaine de l'environnement, et je lui ai donc demandé la raison de sa présence. Sa réponse a été très intéressante et quelque part encourageante pour ceux d'entre nous qui se sont dévoués au travail en histoire des idées. Ce qu'il venait chercher dans ce colloque, c'était surtout des idées, des problématiques théoriques, une façon d'aborder les questions de l'économie qui avait totalement disparu dans sa discipline et dans son domaine, qui était devenue totalement fragmentée et presque exclusivement focalisée sur des segments très limités. Il cherchait donc, dans ce colloque une respiration, une vision globale, des problématiques originales, une curiosité, une dimension historique et globale lui permettant de remettre en question ses propres approches et qui apportait des réponses nouvelles.



Kyle Glenn, "Awesome stencil on a book cart outside of Green Apple Books in San Francisco's Inner Richmond district", 2017 (<https://unsplash.com/@kylejglenn>).